

**Compte rendu des décisions de la commission de recrutement des doctorants contractuels
Conseil de l'École doctorale de philosophie de l'Université Paris 1 réuni le mardi 29/06/2010**

Étaient présents:

- Mme/MM Jacques Dubucs, Annick Jaulin, Catherine Larrère, Jean Salem, directeurs d'équipes d'accueil ;
- Mme/MM Christiane Chauviré, Jean Gayon (Dr de l'ED), Laurent Jaffro, Eric Marquer, membres internes nommés, représentant l'Université ;
- M. Ramine Kamrane, représentant des personnels administratifs ;
- Mlles Esther Rogan & Aurélie Knufer, MM. Bastien Lesage & Alberto Naibo, représentants élus des étudiants.
- Excusés : MM Philippe Boulanger, Alain Gras, Joël Biard, Lionel Naccache.

*

La réunion est ouverte à 9h.

Procédure

Conformément à la décision prise par le Conseil de l'École doctorale, en application des instructions du Conseil scientifique de Paris 1 du 14 juin 2010, la commission de recrutement est composée des enseignants-chercheurs membres du Conseil de l'École doctorale et des membres extérieurs du Conseil, les représentants des étudiants assistant de droit à la réunion.

Chaque personne présente dispose d'un échantillon broché et complet des dossiers déposés par les candidats. L'ED dispose de cinq contrats ordinaires. Deux candidats postulent chacun à l'un des contrats fléchés. Quinze candidats ont déposé un dossier. Quatorze se sont effectivement présentés : Adeline Barbin, Hélène Binder-Schill, Pierrick Bourrat, Marie Darrason, Florent Franchette, Simón Gallegos Gabilondo, Thomas Giraud, Maximo Hafford, Claire Larroque, Mathilde Lequin, Tiffany Princep, Roxane Revon, Vishnu-Claude Spaak, Catharina Van Dyk.

Les candidats ont été auditionnés dans l'ordre d'alphabetique (15' dont 7' d'exposé).

Le jury a ensuite auditionné huit étudiants des écoles normales supérieures ayant déjà obtenu un contrat doctorale par leur école, et postulant un monitorat : Cécilia Bognon-Küss, Max Hardt, Gladys Kostyrka, Mathieu Pams, Juliette Roussin, Jeanne-Marie Roux, Thibaut Sallenave, David Simonetta.

Après les auditions, le jury a entendu les deux rapporteurs sur chaque candidature à un contrat doctoral (un rapporteur externe à l'équipe de rattachement du candidat – nommé par le directeur de l'ED –, et le directeur de l'équipe de rattachement), puis il a délibéré et a classé les candidats.

La délibération sur les contrats doctoraux a été suivie d'un classement provisionnel des candidats dans la perspective d'un monitorat d'enseignement, pour ceux qui le demandaient.

Les votes ont été réalisés à bulletin secret.

1. Délibération sur les contrats doctoraux

Nombre de votants : 8.

Résultat des votes successifs après audition des rapports et délibération:

1^{er} vote

Vote sur les 14 candidats. Chaque bulletin comporte obligatoirement 6 noms exactement. Sont classés les candidats ayant obtenu un nombre de citations supérieure à 50% des bulletins, soit cinq citations au moins.

Suffrages exprimés: 8

Nombre de citations obtenues par étudiant:

GALLEGOS GABILONDO	Simón	8
BINDER SCHILL	Hélène	7
LEQUIN	Mathilde	7
DARRASON	Marie	6
FRANCHETTE	Florent	5
SPAAK	Vishnu Claude	4
VAN DYK	Catharina	4
BARBIN	Adeline	4
GIRAUD	Thomas	1
HAFFORD	Maximo	1
PRINCEP	Tiffany	1

Sont donc classés :

1^{er} **Gallegos Gabilondo**
2^e *ex aequo* **Binder Schill, Lequin**
4^e **Darrason**
5^e : **Franchette**

Ces cinq étudiants auront donc un contrat doctoral au titre de la dotation de l'école doctorale arrêtée par l'Université pour 2010.

Le jury établit alors une liste d'attente, au moyen de deux votes successifs sur les candidats qui restent.

2^e vote

Chaque bulletin comporte un nom exactement parmi les noms des candidats ayant obtenu 4 suffrages au premier vote.

BARBIN	Adeline	5
VAN DYK	Catharina	2
SPAAK	Thomas	1

Est donc retenue sur la liste d'attente:

6^e : **Barbin**

3^e vote

Un membre de la commission, Jacques Dubucs, a quitté la réunion. On vote sur les trois noms ayant obtenu une voix au premier tour : Giraud, Hafford, Princep

PRINCEP	Tiffany	4
GIRAUD	Thomas	2
HAFFORD	Maximo	1

D'où le classement général :

1 ^{er}	Gallegos Gabilondo
2 ^e <i>ex aequo</i>	Binder Schill, Lequin
4 ^e	Darrason
5 ^e :	Franchette
Liste d'attente	
6 ^e	Barbin
7 ^e	Van Dyk
8 ^e	Spaak
9 ^e	Princep
10 ^e	Giraud
11 ^e	Hafford

2. Délibération sur les monitorats d'enseignement

J. Gayon donne d'abord les informations qu'il a reçues, via Renaud Le Goix, vice-président de l'Université (Conseil scientifique), au sujet des étudiants ayant reçu un contrat doctoral des écoles normales supérieures d'Ulm et de Lyon. Les doctorants contractuels des deux écoles ont un monitorat d'enseignement. Néanmoins, par précaution, le Conseil procède à un classement. Il y a huit noms. Chaque bulletin comporte obligatoirement cinq noms.

1 ^{ers} <i>ex aequo</i>	Hardt, Simonetta (7 voix)
3 ^e	Roussin (6 voix)
4 ^e	Pams (5 voix)
5 ^e	Bognon-Küss (4 voix)
6 ^e	Roux (3 voix)
7 ^e	Sallenave (2 voix)
8 ^e	Kostyrka (une voix)

Puis on délibère sur les étudiants ayant été classés en vue d'un contrat doctoral attribué par Paris 1. Tous les étudiants, à l'exception de Marie Darrason, demandent un monitorat d'enseignement. Deux étudiants ayant obtenu un contrat doctoral, mais pas de monitorat, en 2009, demandent un monitorat : Bastien Lesage et Meven Cadet.

On retient d'abord les deux agrégés, Barbin et Spaak (dans cet ordre). Puis on vote sur les autres étudiants (2 noms par bulletin).

CADET	Meven	6
GALLEGOS GABILONDO	Simón	4
LESAGE	Bastien	3
LEQUIN	Mathilde	1

D'où le classement général :

1 ^{ers} <i>ex aequo</i>	Barbin, Spaak
3 ^e	Cadet
4 ^e	Gallegos Gabilondo
5 ^e	Lesage
6 ^e	Lequin

La réunion est close à 18h30.

Paris, le 29 juin 2010

Jean Gayon, directeur de l'école doctorale de philosophie

PV rédigé par J. Gayon, soumis à relecture par les membres du Conseil de l'école doctorale



ANNEXE : Titres des thèses (contrats Paris 1 et écoles normales supérieures, et équipes d'affectation)

NOM	Titre de la thèse	Contrat	Equipe	Directeur de thèse
Binder Schill	<i>La banalisation du diagnostic prénatal : quelles possibilités pour le diagnostic non invasif ?</i>	P1	IHPST	Gayon
Bognon-Küss	<i>Digestion et assimilation dans la philosophie et les sciences biologique et médicale aux 18^e et 19^e siècles</i>	ENS-Lyon	IHPST	Gayon
Darrason	<i>Y a-t-il une théorie génétique de la maladie</i>	P1	IHPST	Gayon
Franchette	<i>De la logique à la physique</i>	P1	IHPST	Dubucs & Barberousse
Gallegos Gabilondo	<i>A la recherche des géants. Géographie, anthropologie et politique à l'âge classique</i>	P1	CHSPM	Binoche
Hardt	<i>Des arts libéraux à l'Encyclopédie, l'invention philosophique d'une culture moderne (XVI^e-XVII^e siècles)</i>	ENS-Ulm	CHSPM	Kambouchner
Kostyrka	<i>Les virus et le problème des frontières du monde vivant</i>	ENS-Lyon	IHPST	Morange
Lequin	<i>Le problème philosophique de la bipédie humaine : paléo-anthropologie, épistémologie, métaphysique</i>	P1	IHPST	Gayon
Pams	<i>Agir à l'épreuve de l'insensé : enjeux éthiques de l'introduction de la phénoménologie en France</i>	ENS-Ulm	—*	Barbaras
Roussin	<i>Evaluation et autorité des choix démocratiques à l'aune des conceptions procédurales et substantielles de la démocratie</i>	ENS-Lyon	PhiCo	Spitz
Roux	<i>Les conditions du discours sur le perçu. Une relecture de la tradition phénoménologique à la lumière du débat sur la nature conceptuelle de la perception</i>	ENS-Ulm	PhiCo	Benoist
Sallenave	<i>La parole abstraite, concepts, lieux communs : de l'argumentation au contextualisme</i>	ENS-Ulm	PhiCo	Benoist
Simonetta	<i>La genèse du concept moderne d'intuition</i>	ENS-Lyon	CHSPM	Charrak

Liste d'attente

Barbin	<i>La démocratie technique</i>	P1	PhiCo	Larrère
Giraud	<i>Kant lecteur des Anciens : autour de la question du souverain Bien</i>	P1	CHSPM	Bonnet
Hafford	<i>Deleuze, Guattari et la micropolitique</i>	P1	PhiCo	Braunstein
Princep	<i>Qu'y a-t-il d'historique dans la sexualité ? Le cas de l'émergence du concept de 'perversion sexuelle' dans la seconde moitié du XIXe siècle, à partir de la Psychopathia sexualis de R. von Krafft-Ebing (1840-1902)</i>	P1	IHPST	Braunstein
Spaak	<i>Forme/matière, puissance/acte : l'herméneutique phénoménologique de la physique aristotélicienne chez Heidegger et Patocka</i>	P1	—*	Barbaras
Van Dyk	<i>Danse et extase. Le moment moderne en danse ou l'expérience extatique au fondement du chorégraphique</i>	P1	—*	Barbaras

* En attente. Par défaut, l'équipe de rattachement est celle portée sur les dossiers, soit le CHSPM. Le nom de l'équipe de rattachement sera déterminé lors de l'inscription des étudiants, sur la base des formulaires signés par les directeurs de thèse, les directeurs des équipes de rattachement, et le directeur de l'école doctorale.